

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le quatorze septembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M DUEZ Jean Pierre, Maire

Présents : M DUEZ Mmes BOFFELLI – BOSSIS - CHATELIER – MM MOURLOT – VILLENEUVE – GAUTIER – ANNEREAU - BERTET - HERAUD – LEBLOIS

Excusé : M ARCHAT
Absente : Mme CHATEAU

Secrétaire de séance Mme BOFFELLI

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 22 JUIN 2015

Le compte rendu de la réunion du 22 juin 2015 est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC EAU POTABLE POUR L'ANNE 2014

Monsieur le Maire donne lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le Syndicat des Eaux du BLAYAIS pour l'année 2014. Le Conseil donne un avis favorable. Ces documents sont consultables en mairie.

DECISSION MODIFICATIVE COMMUNE N° 1

Lors de l'élaboration du budget, certaines écritures de reprise de provisions et de nouvelles dotations ont été inscrites à tort dans les chapitres d'ordre. Il convient donc d'annuler ces prévisions et de les repositionner sur les chapitres 68 et 78.

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre	042	Compte 6815	- 5 000
Chapitre	68	Compte 6815	+ 5 000

Reprise sur les provisions

Chapitre	042	Compte 7815	- 10 000
Chapitre	78	Compte 7815	+10 000

DECISSION MODIFICATIVE COMMUNE N°2

Suite à un trop perçu sur l'exercice 2014 il est nécessaire de reverser les sommes et de prévoir pour ce faire les crédits suivants :

Fonctionnement

Dépenses

Chapitre	022	Compte 022	- 1 202
Chapitre	73	Compte 73925	+ 110
Chapitre	73	Compte 7391171	+ 1 092

ACCESSIBILITE PROJET A D A P

Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée, Monsieur le Maire propose la programmation des travaux des ERP comme suit :

Pour 2016 :

Mairie - Bibliothèque

Reste à réaliser 35 310 € dont deux demandes de dérogation pour un montant de 34 500 €

Ecole élémentaire

Reste à réaliser 970 €

Pour 2017 :

Ecole maternelle - Cantine

Reste à réaliser 1 050 €

Pour 2018 :

Salle polyvalente

Reste à réaliser 41 760 € dont une demande de dérogation pour un montant de 40 000 €

Eglise

Reste à réaliser 1 500 €

Un dossier pour chaque établissement fera l'objet d'une demande d'AdAP expédiée en deux exemplaires papiers à la Préfecture de la Gironde et un exemplaire numérique à la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité, ainsi qu'un exemplaire à la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

VALIDE les propositions, et mandate Monsieur le Maire pour la signature des pièces y afférant.

APPEL A PROJET PRESBYTERE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de l'autoriser à engager un dossier relatif d'appel à projet pour le presbytère.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

AUTORISE le Maire à engager la procédure et à signer tous les documents relatif à l'appel à projet du presbytère.

DEMANDE DE RESERVE PARLEMENTAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à titre exceptionnel une demande d'aide auprès de Monsieur Philippe MADRELLE, sénateur de la Gironde peut nous être accordé.

Ce financement sera affecté au ravalement du presbytère et aux travaux de VRD « aux Davids ».

- Travaux de ravalement pour le presbytère HT 45 650 ,00 €
- Travaux de mis en sécurité des Davids HT 52 210,00 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité

SOLLICITE une participation de l'enveloppe parlementaire auprès de Monsieur Philippe MADRELLE, sénateur de la GIRONDE.

DEMANDE D'AIDE AUPRES DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Monsieur Maire informe le Conseil Municipal qu'une aide auprès de la Fondation du Patrimoine peut être sollicitée pour le financement des travaux de ravalement du presbytère.

Montant des travaux HT 45 650 ?00 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité

SOLLICITE une aide auprès de la Fondation du Patrimoine pour la réalisation des travaux de ravalement du presbytère,

S'ENGAGE à ouvrir une souscription auprès de la population pour la mise en place du projet de restauration du presbytère

POURSUITE DES TRAVAUX DE LA CAB POUR « LES DAVIDS »

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de réfléchir sur la poursuite de l'action IV « les Davids » dans le cadre de la CAB

Après discussion le Conseil Municipal

DECISE de poursuivre les travaux de mise en sécurité du village « des Davids »

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

RECRUTEMENT D'UN REFERENT TECHNIQUE DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITE ACCESSOIRE

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il apparaît indispensable de procéder au recrutement d'un intervenant pour animer les temps d'activité périscolaire dans le cadre de la réforme scolaires

Après délibéré le Conseil à l'unanimité autorise le Maire à recruter un référent technique

REFLEXION SUR LES AGENTS PARTANT A LA RETRAITE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une première réflexion en vue du remplacement des deux agents partant à la retraite en 2016.

POINT SUR LES RYTHMES SCOLAIRES POUR L'ANNEE 2014-2015

Monsieur le Maire fait le point sur le coût des rythmes scolaires. En dépenses 20 521,58 € (fournitures+ intervenants) En recettes 9 555,71 € (fond d'amorçage). Soit un coût par enfant en moyenne de 121,84 €

Monsieur le Maire en profite pour informer le Conseil de l'arrivée de deux nouveaux enseignants Mademoiselle CAVERO Anaïs pour la classe de maternelle et Monsieur ROUGIER Kévin pour la classe de CP – CE2. Le Conseil leur souhaite la bienvenue.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil d'un problème de toiture entre l'ancienne poste et chez Monsieur PIOT. Le couvreur est intervenu à deux reprises sans toutefois trouver la cause de ces désordres.

Lors de la réunion d'information de l'Amicale Laïque plusieurs dates ont été retenues pour diverses manifestations. A savoir

- Halloween le 31 octobre dans la salle des associations Monsieur le Maire propose que le conseil participe à la décoration extérieure de la salle
- Le spectacle de Noël des parents pour les enfants le 16 décembre vers 11 h suivi d'un apéritif offert par l'Amicale
- Galette des rois offerte aux enfants le 15 janvier en soirée

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à la baisse des dotations communales qu'une manifestation de contestation pour la défense des dotations des communes aura lieu le 19 septembre à BORDEAUX.

La séance s'est levée à 21 heures 30

Prochain réunion 12 octobre 2015 à 19 h